

Jean-Philippe Schreiber lance un fameux pavé dans la mare. Il prône la fin du financement des cultes et de la laïcité.

Il demande aussi la fin des cours de religion et de morale et un seul réseau scolaire.

Selon le responsable de l'Observatoire des religions (ULB), les esprits sont mûrs pour ces changements.

“C’est le moment ou jamais de parachever la laïcisation de la Belgique et de retrouver l’esprit des pères de notre Constitution!” Jean-Philippe Schreiber

Observateur. Diplômé de l’ULB et de l’Ecole des hautes études en sciences sociales (Paris) ainsi que docteur en philosophie et lettres (1993), Jean-Philippe Schreiber est professeur à l’Université libre de Bruxelles depuis dix-neuf ans. Il y a dirigé de 2003 à 2007 le Centre interdisciplinaire d’étude des religions et de la laïcité (CIERL), dans lequel il a fait toute sa carrière. Professeur ordinaire à l’ULB, il y enseigne notamment l’histoire des religions et des institutions. Il est également directeur de recherches au Fonds national de la recherche scientifique. On lui doit aussi la création d’un intéressant portail Internet: l’Observatoire des religions et de la laïcité. L’Orela poursuit quatre objectifs. C’est d’abord une revue de presse quotidienne relative aux religions et à la place des convictions dans l’espace public; il diffuse ensuite des analyses, des études, des expertises et des synthèses de résultats de recherche relatifs aux religions et convictions et aux relations Eglises/Etats, rédigées par des experts scientifiques issus du CIERL et de plusieurs universités européennes. On lui doit également un rapport annuel sur l’état des religions dans l’Union européenne et dans le monde et il propose, enfin, divers outils aux utilisateurs dont quelque 100 000 coupures de presse rassemblées depuis trente ans. Les travaux de Jean-Philippe Schreiber se focalisent sur l’histoire du judaïsme moderne et contemporain, sur l’histoire de l’immigration, sur l’antimaçonnisme et, enfin, sur les rapports entre mémoire et histoire et sur les relations entre les Eglises et les Etats. Dans ce dernier contexte il a rédigé son essai sur la Belgique et la laïcité.

Expert. Jean-Philippe Schreiber a été appelé comme expert dans une série d’initiatives ayant trait tantôt au devoir de mémoire, tantôt aux relations entre l’Eglise et l’Etat en Belgique. Il participa ainsi à la commission du Premier ministre chargée d’étudier la question des biens juifs spoliés par les nazis (la commission Buysse I) au comité scientifique du Vlaams Holocaustmuseum/Transit Mechelen, à l’initiative du gouvernement flamand puis au comité de pilotage des Assises de l’interculturalité du gouvernement fédéral. **C.Le**

Avec votre roboratif essai “La Belgique, Etat laïque ou... presque” vous réveillez un débat qui somnolait. Pourquoi?

Contrairement à ce qu’on croit souvent, le régime de relations entre Etat et religions qui prévaut chez nous peut être vu comme un régime de laïcité même si cette dernière ne figure pas telle quelle dans notre Loi fondamentale. C’est aussi un régime très “séparatiste”. Mais pendant plus d’un siècle, ce principe a été dévoyé, détourné par un clivage politico-religieux qui a profondément divisé le pays. Il a trahi l’esprit du constituant et permis à l’Eglise de tirer un profit considérable des largesses offertes par le système belge de régulation du religieux, en particulier dans le domaine scolaire.

Mais la sécularisation progresse fortement depuis trente ans...

Il y a eu une forte sécularisation de la société. Ou plutôt: une série de symboles ont été laïcisés. Le moment-clé du déverrouillage a été le vote de la loi sur l’IVG. Puis a

suivi sous les gouvernements Verhofstadt, le vote de législations en matière d’euthanasie, de bioéthique, de reconnaissance des droits des homosexuels qui ont fait de la Belgique un pays très progressiste. Ces lois ont montré que la Belgique s’est détachée de la morale chrétienne. On arrive à un autre moment décisif: c’est le moment ou jamais de parachever la laïcisation et de retrouver l’esprit des pères de notre Constitution!

Elle était si révolutionnaire?

Seuls les Etats-Unis avaient été plus loin dans la séparation de l’Eglise et de l’Etat. Mieux: notre pays a précédé la France de sept décennies. Et cela dans un large consensus là où la République s’est heurtée à l’Eglise... Chez nous, ce fut grâce au consen-

sus entre catholiques et libéraux...

... qui étaient d'accord d'aller si loin mais pas pour les mêmes raisons.

Ils ont œuvré pour le bien de l'Etat et des religions. Les libéraux ont rejeté toute forme de concordat là où les catholiques entendaient que l'Eglise ne revive plus la tutelle de l'Etat, tantôt josphiste tantôt gallicane, etc. La révolution de 1830 fut politique et religieuse. Il est erroné de parler de séparation mitigée ou de neutralité; notre Constitution est et reste laïque... A l'époque, le mot n'était pas encore de mise mais la loi fondamentale affirme bien que le pouvoir civil l'emporte sur le pouvoir religieux. Comme le montrent des débats récents, les temps sont mûrs pour aller jusqu'au bout... Ces évolutions s'imposent dans un cadre de plus en plus pluraliste, de plus en plus multi-culturel mais aussi à une période où certaines tensions ne pourront s'apaiser qu'en mettant fin à toute une série d'archaïsmes.

Bien avant qu'on (re)parle du cours de citoyenneté, vous avez voulu ouvrir plusieurs chantiers à cet égard...

Il en est un en cours qui porte ses fruits: c'est la révision de certains symboles qui associaient de près une religion à l'espace public. On a remis en question le protocole officiel qui favorisait le culte catholique et la nécessité de maintenir le Te Deum; à propos des vacances, on estime ne plus devoir se référer à des fêtes religieuses. C'est une évolution en adéquation avec la sécularisation mais il y a au moins trois autres archaïsmes à écarter!

Dont – ce n'est pas rien! – le financement public des cultes!

Il y a là un vrai régime discriminatoire. Beaucoup de dispositions légales et d'initiative publiques ont été prises au mépris de la Constitution. Il faut aussi être réaliste: c'est une charge importante pour les pouvoirs publics à l'heure où la majorité des lieux du culte sont vides.

Deux commissions qui ont planché là-dessus ont certes débouché sur des rapports mais ils sont restés sans suite...

Leur ambition n'était pas de changer le système mais de réduire des inégalités. Les esprits ont évolué. On peut commencer par aller voir ailleurs... Le nouveau système néerlandais est bien accueilli depuis les années 1980. Il y a la France mais également le Royaume-Uni, l'Irlande. L'Eglise de France ne regrette pas l'abandon du financement direct et se réjouit, au contraire, de la dynamique nouvelle qu'a entraînée l'implication des fidèles.

Vous supprimeriez aussi les cours de religion et de morale...

Ils avaient été imposés dans la foulée du Pacte scolaire; le contexte a changé. La question est d'autant plus prégnante en cette période de crispations.

Justement que pensez-vous du cours de citoyenneté que la Fédération WB veut lancer?

Il faut être cohérent et supprimer d'abord les cours de religion et de morale. Il n'est pas tenable qu'on les

maintienne, confiés à des enseignants choisis par les représentants des cultes. Puis envisager comment on les remplace. Il faut développer le sens critique des élèves, leur libre arbitre sans ignorer notre patrimoine religieux commun. La religion doit être abordée de manière transversale. Cela dit, ce projet a surgi dans un contexte un peu opportuniste. Qui va donner ces cours? Que faire des anciens profs de religion et de morale? Et on doit aussi en permanence garder à l'esprit l'ignorance patente du fait religieux chez les jeunes.

Enfin, vous demandez un changement plus fondamental encore: la fin des réseaux au profit d'un réseau unique...

Mon propos est idéaliste mais il est temps d'abattre les cloisons idéologiques d'antan. Il faut aller au bout de la logique. Cela permettra de restaurer l'autorité de l'Etat. Le Pacte scolaire a fait de l'enseignement libre un service public fonctionnel. Il n'est pas normal qu'il soit davantage choyé que l'officiel. Un réseau unique entraînerait d'importantes économies d'échelle et remettrait la pédagogie au cœur de l'école. Une étude du "Ligueur" a montré que les parents sont pour le libre parce qu'il est plus qualitatif.

Il y va aussi de la réussite du vivre ensemble...

Mais oui, cessons de séparer sur base des convictions! La religion est dans le cœur de l'individu et elle est essentielle aux yeux d'un grand nombre de croyants mais elle ne doit pas reprendre place dans l'espace public. On est dans un "momentum". L'heure est venue de transformer les émotions fortes en projets fraternels, égalitaires et rassembleurs et de lancer un vaste débat sans exclusives.

Le Centre d'action laïque ne serait plus financé non plus...

Rien n'empêchera demain le peuple laïque de faire vivre aussi ses lieux de rencontre et de continuer à se mobiliser pour faire progresser ses valeurs. Ce sera un système différent mais on ne supprimera nécessairement pas tout ce qui existe. Il y a les aides indirectes notamment par des avantages fiscaux. On ne va supprimer non plus les domaines où les cultes et la laïcité agissent au profit de tous. Les aumôneries que ce soit à l'hôpital, dans les prisons, à l'armée jouent un rôle important. Il faut prendre en compte aussi l'idée que le financement des cultes se double d'un financement de l'associatif culturel à travers l'éducation permanente et l'action sociale. Au fond, l'utilité sociale des cultes n'est pas légitimée par l'assistance au culte mais par sa présence sur le terrain.

Entretien: Christian Laporte

Ils ont dit:

*“Les Constituants de 1830
avaient autant le souci de
préserver l’indépendance du
pouvoir civil de toute tutelle
ecclésiastique que de mettre
l’Eglise catholique à l’abri de
toute tentation césaropapiste;
c’est ce qu’ils appelèrent
séparation dans les débats du
Congrès national où s’élabora
la nouvelle Constitution.”*

HERVÉ HASQUIN

*“La Constitution belge
de 1831 instituait un régime
de libertés remarquable pour
l’époque. La reconnaissance
des libertés s’opéra sous la
forme de compromis de façon
que catholiques et libéraux y
trouvent également
satisfaction.”*

XAVIER MABILLE